

N° DEL/2025-134



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 8 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 2 décembre 2025

PRESENTS (29)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants : /

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme RIVET Murielle, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (7) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme AUDUREAU Agnès a donné procuration à Mme COURTEIX Nadine,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme VITRAC Maryse.

OBJET : Modification du règlement intérieur de la crèche d'Egletons

M. le Président présente au Conseil les modifications du règlement intérieur de la crèche d'Egletons. Celles-ci concernent les points suivants :

- Ajout du nom de la crèche (« A Petits Pas ») ;

- Mise à jour des effectifs composant l'équipe ;

- Mise à jour des modalités d'inscription :

- Ajout de la référente en charge des pré-inscriptions ;
- Modification des modalités de retour suite aux commissions d'attribution des places ;
- Ajout du contrôle des impayés auprès de la DGFIP pour les nouvelles inscriptions.

- Précision concernant les délais de prévenance des réservations pour les « Accueil occasionnel » et « régulier au prévisionnel » ;

- Mise à jour de la validité des ordonnances de prescription d'antipyrétique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les modifications apportées au règlement intérieur de la crèche d'Egletons joint à la présente délibération ;
- **Autorise** M. le Président à signer toutes conventions ou tous documents afférents à cette opération.

POUR : 36

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 9 décembre 2025**

Le Président,



Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26